



# ASSOCIATION YOGA SANTE

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 02/04/2022  
Saison 2020-2021

## Etaients présents

M. CREUX Philippe – Président  
Mme POISOT Françoise – Trésorière  
M. BARRAIL Pierre-Henri – Secrétaire  
M. COLNAT Jean-Pierre, Mme DURAND Lucille, Mme EBERLY Laurence, M. PETITPERRIN  
Dominique, Mme TURLIN Anne-Marie, – Administrateurs  
TWOREK Françoise – Professeure  
Mme MARTIN Marie-Line – Adjointe au Maire de Vesoul, chargée des sports  
5 adhérents de l'association

## Etaients excusées

Mmes FOISSARD Karine, JACQUENOD Alice, BOUCHARD Martine, PECRIX Sylvie, SLEMETT Marie-  
Pierre

## Nombre de membres représentés par un pouvoir : 9

Le quorum de 131 membres n'est pas atteint. De ce fait, le Président clôt l'assemblée générale.  
L'assemblée générale extraordinaire peut valablement délibérer.

---

## COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 02 AVRIL 2022

### ORDRE DU JOUR

- 1- Rapport moral de la saison 2020/2021
- 2- Rapport financier de la saison 2020/2021
- 3- Vote de l'adhésion pour la saison 2022/2023
- 4- Élection des membres du conseil d'administration
- 5- Questions diverses

Philippe CREUX, Président, a préparé le rapport moral de l'assemblée générale.

Françoise POISOT, Trésorière, a préparé le rapport financier

Pierre-Henri BARRAIL, secrétaire, a rédigé le rapport de l'assemblée générale en date du 02/04/2022

### 1 - RAPPORT MORAL DE LA SAISON 2020/2021

La saison 2020/2021 a bien démarré avec une forte demande de renseignements sur notre site et de nouveaux adhérents.

Les conditions sanitaires ont cependant empêché la poursuite des cours en présentiel.

Les professeures ont œuvré pour assurer la continuité des cours via 5 séances à distance par semaine pendant les 19 semaines de fermeture des installations sportives à la maison des associations.

Des vidéos ont également été régulièrement mises en ligne.

Les séances à distance ne correspondent pas aux besoins de tous les adhérents mais elles étaient le seul moyen d'assurer la continuité des cours pour les adhérents qui le souhaitaient.

Pour le reste de l'année, les cours de yoga se sont déroulés sur 13 créneaux horaires avec quatre professeures, soit 11 séances hebdomadaire de hatha yoga, 1 séance de yoga Nidra et 1 séance de yoga pour enfants.

	<b>JOURS</b>	<b>TYPE DE YOGA</b>	<b>HORAIRES</b>	<b>PROFESSEURES</b>
<input type="checkbox"/>	LUNDI	Hatha yoga	09 h 00 – 10 h 30	Alice JACQUENOD
<input type="checkbox"/>	LUNDI	Hatha yoga	10 h 45 – 12 h 15	Alice JACQUENOD
<input type="checkbox"/>	MARDI	Hatha yoga	12 h 00 – 13 h 30	Karine FOISSARD
<input type="checkbox"/>	MARDI	Hatha yoga	17 h 30 – 19 h 00	Françoise TWOREK
<input type="checkbox"/>	MARDI	Hatha yoga	19 h 15 – 20 h 45	Françoise TWOREK
<input type="checkbox"/>	MERCREDI	Yoga enfants (6/10)	14 h 00 – 15 h 00	Corinne GIROUX
<input type="checkbox"/>	MERCREDI	Hatha yoga	16 h 30 – 18 h 00	Françoise TWOREK
<input type="checkbox"/>	MERCREDI	Hatha yoga	18 h 00 – 19 h 30	Françoise TWOREK
<input type="checkbox"/>	JEUDI	Hatha yoga	14 h 30 – 16 h 00	Karine FOISSARD
<input type="checkbox"/>	JEUDI	Hatha yoga	17 h 00 – 18 h 30	Karine FOISSARD
<input type="checkbox"/>	JEUDI	Yoga nidra	12 h 45 – 13 h 45	Karine FOISSARD
<input type="checkbox"/>	VENDREDI	Hatha yoga	12 h 15 – 13 h 45	Françoise TWOREK
<input type="checkbox"/>	VENDREDI	Hatha yoga	18 h 00 – 19 h 30	Françoise TWOREK

Les cours ont été organisés dans le respect du protocole sanitaire, appliqué en concertation avec les services de la ville, et accepté sans difficulté par la plus grande majorité des adhérents.

Il faut préciser que l'organisation des cours et leur maintien en cas d'absence des professeurs a représenté un travail très important pour le Président.

Au final, un seul cours a dû être annulé.

Il convient par ailleurs de rappeler qu'une déduction de 40 % a été appliquée sur la cotisation de la saison 2020 / 2021 pour tenir compte des conditions rencontrées sur 2019/2020.

Au total, l'association a proposé 238 séances de yoga.

Compte-tenu des conditions sanitaires, il n'a pas été possible d'organiser de stage.

L'association compte 231 adhérents dont 203 femmes et 28 hommes.

Le site internet est un bon moyen de garder le lien avec les adhérents, les connexions sur le site ont encore progressé, passant de 5390 en 2020 à 6127 en 2021.

Le Président a comptabilisé les votes relatifs au rapport moral qui est approuvé comme suit :

### **VOTE DU RAPPORT MORAL DE LA SAISON 2020/2021**

<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abstention</b>	<b>Nul</b>	<b>Total</b>
<b>22</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>22</b>

### **2 - RAPPORT FINANCIER DE LA SAISON 2020/2021**

Madame Françoise POISOT a préparé son rapport financier.

Les comptes de résultats de la saison 2020/2021 et le budget prévisionnel de la saison 2021/2022 sont annexés à ce compte-rendu.

Le Président a comptabilisé les votes relatifs au rapport financier qui est approuvé comme suit :

### **VOTE DU RAPPORT FINANCIER DE LA SAISON 2019 / 2020**

<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abstention</b>	<b>Nul</b>	<b>Total</b>
<b>22</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>22</b>

### **3- VOTE DU MONTANT DE L'ADHESION : SAISON 2022/2023**

Le Conseil d'administration propose que le montant de l'adhésion pour les adhérents soit inchangé.

	<b>Tarifs</b>	<b>Carte avantage jeunes</b>
1 séance de yoga par semaine	160 €	128 €
2 séances de yoga par semaine	220 €	176 €
3 séances de yoga par semaine	280 €	224 €
1 séance de yoga NIDRA par semaine	105 €	84 €
1 séance de yoga + 1 séance de yoga NIDRA par semaine	190 €	152€
2 séances de yoga + 1 séance de yoga NIDRA par semaine	280 €	224€

Le Président a comptabilisé les votes relatifs au montant de l'adhésion pour la prochaine saison :

<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abstention</b>	<b>Nul</b>	<b>Total</b>
<b>22</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>22</b>

#### **4 – ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le conseil d'administration en place compte actuellement 11 membres.

Trois membres ne souhaitent pas poursuivre : Sylvie PECRIX, Martine BOUCHARD et Marie-Pierre SLEMETT.

Mesdames Céline BOUBOU, Nathalie BIGUS VERSEY et Françoise CORNET ont présenté leur candidature.

Le Président a comptabilisé les votes relatifs à l'élection des membres du nouveau conseil d'administration :

<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abstention</b>	<b>Nul</b>	<b>Total</b>
<b>22</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>22</b>

#### **5 – QUESTIONS DIVERSES**

Madame Françoise TWOREK a proposé de donner un cours supplémentaire axé sur la pratique de la méditation d'une durée d'une heure, qui pourrait avoir lieu le mardi, mercredi ou jeudi entre midi et quatorze heures.

A également été évoqué le problème des nuisances sonores importantes causées par les cours de danse se tenant le mardi soir, en même temps que le cours de Yoga de 19h15 à 20h45, dans la salle voisine.

Françoise TWOREK est régulièrement contrainte d'aller demander à la professeure de danse de bien vouloir baisser le son de la musique.

La difficulté a été signalée à Madame Marie-Line MARTIN– Adjointe au Maire de Vesoul, chargée des sports.

A Vesoul, le 2/04/2022

La Secrétaire,  
Pierre-Henri BARRAIL

Le Président,  
Philippe CREUX

Pièces jointes :

- Les comptes de résultats de la saison 2020/2021
- Le budget prévisionnel de la saison 2021/2022